



J'ai une idée ? Est-ce la bonne ? Par où commencer ?

objectif création 2009

Vous êtes étudiant, vous envisagez de créer une entreprise... Inscrivez-vous à "objectif création" 2009 et consacrez une semaine entière à votre projet.

Après avoir retourné la fiche d'inscription, vous rencontrez un chargé d'affaires d'Aditec Pas-de-Calais ou un directeur de pépinière d'entreprises pour lui présenter votre idée. Un comité de sélection composé d'experts de l'accompagnement des créateurs d'entreprise et d'universitaires se réunira en juin 2009 pour sélectionner les participants.

Vous serez hébergé sur le lieu de formation, **du lundi 7 au dimanche 13 septembre 2009 inclus.**

Les frais liés à l'hébergement, aux repas et aux activités seront pris en charge par Aditec Pas-de-Calais - CEEI. Le lieu et le programme détaillé des activités vous seront communiqués après les inscriptions.

Pour vous inscrire à "objectif création" 2009
remplissez et retournez la fiche d'inscription à :
Aditec Pas-de-Calais - CEEI.



"objectif création" 2009 est organisé par le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation du Pas-de-Calais (CEEI) en partenariat avec les Universités et les Grandes Ecoles du Pas-de-Calais.

- Le CEEI du Pas-de-Calais (Aditec Pas-de-Calais et les pépinières d'entreprises) offre aux créateurs d'entreprise une gamme complète de services pour valider et mettre en oeuvre leur projet.
- Le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation du Pas-de-Calais est soutenu par le Conseil Général du Pas-de-Calais et l'Union Européenne.

Une semaine pour :

Mieux connaître son potentiel

- créativité
- développement personnel
- communication

Préparer son projet

- gestion de projet
- étude de marché
- stratégie commerciale
- propriété industrielle
- prévisionnels financiers
- analyse de risques

Bénéficier de conseils d'experts

- consultant
- banquier
- avocat
- journaliste
- professionnel de la création d'entreprise
- directeur de pépinière d'entreprises



"objectif création" 2009, c'est aussi rencontrer des créateurs, visiter des entreprises et des pépinières d'entreprises, se faire assister par des chargés d'affaires du CEEI pour faire avancer son idée et... partager des moments conviviaux et de détente !



Après "objectif création", le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation continue de vous aider :

Accompagnement

- établissement d'un budget et d'un programme d'action pour la préparation de votre projet.
- identification et maîtrise de risques.
- recherche des meilleurs prestataires pour les études techniques, juridiques et commerciales.
- assistance au montage de dossier de financement et préparation des négociations.

Financement

- parce que créer une entreprise innovante demande tout votre temps, une bourse pourra vous être accordée.
- les dépenses spécifiques liées à l'intervention d'experts pourront être prises en charge.
- de nombreux organismes financiers pourront intervenir dans le financement de votre entreprise, en prêt d'honneur au créateur, en participation au capital ou en prêt à moyen terme.

Hébergement/suivi

- dans les trois premières années, votre entreprise pourra être hébergée dans une pépinière d'entreprises : vous bénéficierez ainsi d'un environnement optimum pour la réussite de votre projet.